

seul pays civilisé qui défend aux femmes d'embrasser la profession médicale. La Russie et la Chine leur donnent permission, et en Italie comme en Roumanie la reine emploie des femmes-médecins.

—Voici encore une application intéressante du papier comprimé; on vient d'essayer la fabrication de tonneaux en pâte de papier.

Cette tentative n'a rien de bien extraordinaire puisqu'on fait déjà des roues en papier, des briques et des bateaux en papier système Tanneguy du Vogan.

Mais où l'invention est originale, c'est qu'on est parvenu avec une sorte d'enduit à donner au papier l'apparence et le vernis de la porcelaine, et l'on a ainsi des tonneaux incassables qui se lavent comme ceux en bois.

—Il est généralement admis que la constitution s'use plus vite dans les pays chauds que dans les pays tempérés, qu'on y vieillit plus vite et que l'on y meurt plus jeune. Si c'est réellement la règle il faut convenir qu'elle est confirmée par de nombreuses exceptions; les centaines abondent dans la race noire, qui vit plus généralement dans les pays chauds et quelques familles blanches jouissent du même privilège.

Il est mort au Brésil le mois dernier une sage-femme âgée de 125 ans. Elle laisse deux filles, l'une nonagénaire et l'autre octogénaire.

—Très ingénieux les Chinois: Ayant observé que certains poissons passent l'hiver enfouis dans la vase et dans un état complet d'engourdissement, ils en ont déduit une méthode très curieuse pour conserver du poisson. Voici comment ils opèrent: Aussitôt que le poisson est pris, ils l'enveloppent, tout vivant, dans un bloc de terre glaise très humide qu'ils enferment ensuite dans une glacière. Après plusieurs mois, en ouvrant le bloc, on met immédiatement le poisson dans l'eau fraîche, et l'on assiste, paraît-il, à sa lente mais inévitable résurrection. Certains riches Chinois possèdent dans leur glacière plusieurs centaines de poissons conservés de la sorte vivants.

—Voici maintenant l'hiver et, avec lui, les longues soirées, les réunions. On a alors l'habitude d'allumer un grand nombre de bougies; eh bien, n'achetez pour cela que des bougies blanches, celles qui sont colorées contenant presque toujours des substances toxiques et, en particulier, des sels arsenicaux.

Le fait a été constaté l'année dernière: des enfants et des adultes, ayant assisté à une distribution de cadeaux autour d'un arbre de Noël, éprouvèrent des malaises, des vertiges, des vomissements.

L'enquête qui fut faite à la suite démontra que ces accidents devaient être attribués à des bougies de couleur brûlant dans l'arbre de Noël, bougies où l'on constata la présence de l'arsenic.



PROVINCE DE QUEBEC.

Avis au Public.

Vente publique de baux de terrains conférant des droits de pêche.

Jendi et Vendredi, les 9e et 10e jours de Janvier prochain (1890), à 10.30 a. m., dans l'une des salles du Département des Terres de la Couronne, à Québec, seront vendus à l'enchère, des baux de terrains non encore concédés, bordant les rivières à saumon et autres et bon nombre de lacs. Ces baux expireront le 31 décembre 1899.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Département des Terres de la Couronne, Québec.

On pourra se procurer gratuitement des listes de ces lacs et rivières en s'adressant au Département des Terres de la Couronne, à Québec.

GEO. DUHAMEL,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne.

Québec, 30 Octobre 1889

PROVINCE DE QUEBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 9 novembre 1889.

Avis est par le présent donné, que, conformément aux articles 1334, 1335 et 1336 des Statutes Refondues de la Province de Québec, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans les salles de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, JEUDI, le 9 JANVIER prochain, à 10 h. 30 m. A. M., aux conditions insérées ci-après, savoir:

Agence de l'Ottawa Supérieur.

Número.	Locations de coupes de bois	Superficie.
	Localité.	Milles carrés.
1/2 N. No. 10,	2nd rang, Bloc A.	25
1/2 S. 10,	2nd do do do	25
1/2 N. 11,	2nd do do do	25
1/2 S. 11,	2nd do do do	25
1/2 N. 12,	2nd do do do	25
1/2 S. 12,	2nd do do do	25
1/2 N. 10,	3me do do do	25
1/2 S. 10,	3me do do do	25
1/2 N. 11,	3me do do do	25
1/2 S. 11,	3me do do do	25
1/2 N. 12,	3me do do do	25
1/2 S. 12,	3me do do do	25

Locations de coupes de bois.

Número.	Localité.	Superficie.
		Milles carrés.
572,	Rivière Ottawa,	34
573,	do	25
574,	do	31
575,	do	25
576,	do	25
577,	do	25
578,	do	25
579,	do	25
580,	do	25
581,	do	25
582,	do	17
583,	do	15
584,	do	32 1/2
585,	do	25
586,	do	25
587,	do	25
588,	do	25
589,	do	25
590,	do	29
591,	do	24
592,	do	25
593,	do	25
594,	do	25
595,	do	32
596,	do	19
597,	do	31 1/2
598,	do	25
599,	do	25
600,	do	25
601,	do	23
602,	do	14
603,	do	10
604,	do	17
605,	do	23
606,	do	22
607,	do	26
608,	do	11
609,	do	22
610,	do	17
611,	do	19
612,	do	19
613,	do	7
614,	do	

Superficie totale.... 1203

Agence du Lac St-Jean.

No.	Location	Superficie.
123,	Rivière Petite Péribonka,	50
124,	do do do	50
126,	do Péribonka,	42
129,	do aux Iroquois,	15
133,	do Ouatichouan Ouest,	12
134,	do do do	7 1/2
135,	Arrière do do	16
136,	do do do	20
137,	Lac des Commissaires, S. E.,	30
138,	Arr. Lac des Commissaires, S. E.,	20
139,	Lac des Commissaires, S. O.,	24
140,	Arr. Lac des Commissaires, S. O.,	20
141,	Rivière Métébetchouan,	20
141,	do do do	17
142,	do do do	25
144,	do do do	20
144,	do do do	20
145,	Ouest du Lac Kamamintigoungue,	36
150,	Canton DeQueen,	23
155,	do Boileau,	13
159,	Rivière Cyriac,	16 1/2
160,	do do	26
161,	do do	36 1/2
162,	do do	37 1/2
163,	do Pika,	51
164,	do do	26 1/2
165,	do do	23 1/2
166,	Rivière Mistassibi Ouest,	10
167,	do do Est,	10

Superficie totale.... 720 1/2

Agence du Saint-Maurice.

Localité.	Superficie Milles carrés
No. 7, E. Rivière Batiscan,	24

Agence de Rimouski..

Location,	No.	canton	Superficie
do	No. 1,	canton Neigette.	22 1/2
do	No. 2,	do do	8 1/2
do	No. 2,	canton Macpès,	12 1/2
do	Rivière Causapsoul, Nord,		10
do	do do Sud,		10
do	No. 2, Rivière Humqui		6
do	No. 3, do Nemtaye,		20

Total.... 86 1/2

Agence du Saguenay.

Location,	Superficie.
	Milles carrés.
Tadoussac, Est,	5
do Rivière Manitou, No. 1, Est	30
do do No. 2, "	30
do do No. 3, "	30
do do No. 1, Ouest,	30
do do No. 2, "	30
do do No. 3, "	30
Rivière Grande Trinité No. 1, Est,	50
do do No. 2, "	50
do do No. 1, Ouest,	50
do do No. 2, "	50
do Petite Trinité No. 1, Est,	14
do do No. 2, "	14
do do No. 1, Ouest,	14
do do No. 2, "	14
do Calumet No. 1, Est,	25
do do No. 2, Ouest,	25
Location Canton Lafèche,	18
do Rivière Sault au Cochon No. 4, Est,	40
do do No. 3, "	20

Superficie Totale.... 569

Agence de Gaspé.

Location.	Superficie.
	Milles carrés.
Baie de Gaspé Sud,	11
do do Nord,	9 1/2
do Sydenham Sud,	17 1/2
do Rivière Saint-Jean No. 1, Sud,	12
do do Nord,	14
do do Dartmouth Sud,	24
do do Nord,	19 1/2
Arrière do do Nord,	32

Superficie totale.... 142 1/2

Agence de Granville.

Location,	Superficie.
	Milles carrés.
canton Armand, rang E.,	2 1/2
do canton Armand,	19
do No. 45, rivière Saint-François,	14
do No. 46, do do	16 1/2
do No. 47, do Noir,	38
do canton Parke No. 2,	24

Superficie totale.... 113 1/2

Agence de Bonaventure Ouest.

Location,	Superficie.
	Milles carrés.
Ruisseau Tom Ferguon,	16
do Rivière Escominac,	10
do Canton Nouvelle-Ouest	9
do Ruisseau Glen,	2
do Rivière André,	6
do Arrière rivière Nouvelle-Ouest,	10
do Ruisseau du Moulin No. 2,	12
do Arrière ruisseau du Moulin, N.	10 1/2
do do do Sud,	5
do Canton Carleton, No 2	2
do Canton Ristigouche,	2

Superficie totale.... 88 1/2

Agence Saint-François.

Location,	Superficie.
	Milles carrés.
Canton Emberton,	17
do Chesham No. 1,	19 1/2
do do Chesham No. 2.	26 1/2

Superficie totale.... 63

Condition de la vente.

Les locations ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente, à une mise à prix qui sera fixée le jour de la vente.

Ces locations seront adjudgées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année, par mille carré, devront être payés, dans tous les cas, avant l'adjudication finale, autrement la vente sera nulle et non avenue.

Les locations une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en vigueur ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents, que cela concerne, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire T. C

N.-B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par ordre en conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.